



# RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE 2021 DU PROGRAMME OPERATIONNEL CORSE FEDER-FSE 2014-2020

## RESUME A L'ATTENTION DES CITOYENS



**FEDER**

Fonds Européen de Développement Régional

**FSE**

Fonds Social Européen

Le présent résumé du contenu du rapport annuel de mise en œuvre 2021 est à destination des citoyens, afin de présenter l'état d'avancement du Programme Opérationnel (PO) FEDER-FSE Corse pour la période de programmation 2014-2020 au 31 décembre 2021.

Depuis 2014, la Collectivité de Corse est **autorité de gestion** du Programme Opérationnel (PO) FEDER-FSE pour la génération de programmes 2014-2020. Approuvé le 14 décembre 2014 par la Commission européenne, ce programme est cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et le Fonds Social Européen (FSE) dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de cohésion. La maquette financière allouée au PO FEDER-FSE en Corse pour la période 2014-2020 représente **plus de 244,4 M€ en coût total**, dont **141,3 M€ de crédits européens** (FEDER, FSE). Ces crédits sont mis à disposition de l'Autorité de gestion pour réaliser des projets d'aménagement et de développement du territoire insulaire dans différents champs thématiques.

A ce titre, le programme est voué à soutenir 9 axes prioritaires (et 3 axes d'assistance technique) :

- **Axe 1** : Structurer le potentiel de recherche développement et innovation (RDI) de la Corse au service de la compétitivité du territoire
- **Axe 2** : Développer la société de l'information et de la communication au service de la cohésion et de l'attractivité du territoire
- **Axe 3** : Augmenter la compétitivité des entreprises corses
- **Axe 4** : Accompagner la transition vers une société à faible teneur en carbone
- **Axe 5** : Préserver et valoriser durablement les atouts environnementaux et culturels du territoire
- **Axe 6** : Renforcer la cohésion sociale
- **Axe 7** : Investir dans la formation tout au long de la vie pour augmenter l'accès à l'emploi
- **Axe 8** : Assistance technique FEDER
- **Axe 9** : Assistance technique FSE
- **Axe 10** : REACT EU-Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et de ses conséquences
- **Axe 11** : Assistance technique FEDER - REACT EU
- **Axe 12** : COVID FSE - investir dans les équipements de protection individuelle en cas de crise sanitaire

### **Qu'est-ce que le FEDER et le FSE ?**

Entre 2014 et 2020, les montants alloués au Fonds européen de développement régional (FEDER) **s'élèvent à 130,4 millions d'euros en Corse**. Le FEDER est mobilisé sur les axes prioritaires 1 à 6 et 10 relatif à REACT-EU. Les axes 8 et 11 concernent les crédits d'assistance technique FEDER du programme. Ainsi, le FEDER se décline en plusieurs types d'interventions notamment dans les domaines de la recherche et de l'innovation, du numérique, de la compétitivité des entreprises, de la transition énergétique, de la prévention des risques naturels, du tourisme ou encore du développement urbain.

**Avec près de 10,9 millions d'euros** maquettés sur la même période, le Fonds social européen (FSE) permet d'intervenir sur d'autres champs thématiques en lien avec les compétences de la Collectivité : la formation, l'emploi et l'inclusion sociale. Son intervention se décline selon trois axes prioritaires : l'axe 7 « Investir dans la formation tout au long de la vie pour augmenter l'accès à l'emploi », l'axe 12

« COVID FSE - Investir dans les équipements de protection individuelle en cas de crise sanitaire » et l'axe 9 d'assistance technique FSE.

Une première révision de maquette avait été opérée en août 2019, avec l'objectif de poursuivre les investissements sur les thématiques du PO FEDER-FSE les plus dynamiques et concentrant le plus de besoins à court terme en Corse. Mais, suite à la crise du covid-19, l'année 2021 a été marquée par une nouvelle évolution de la maquette avec la mise en œuvre de REACT EU, une initiative européenne apportant des crédits complémentaires (+25,67 M€ FEDER REACT EU) pour répondre aux enjeux de la crise sanitaire. La prise en compte de ce fonds exceptionnel modifie la cohérence globale de la maquette. En revanche, aucun dossier n'a été programmé sur ces différents axes prioritaires (axes 10, 11 et 12) au 31 décembre 2021.

Entre 2020 et 2021, une dynamique s'est observée sur le FEDER et le FSE avec la programmation de nouveaux projets d'une part et la certification des dépenses de projets qui avaient été programmés au cours des années précédentes d'autre part. **Au 31 décembre 2021, 90,5 M€** de fonds européens ont été programmés pour le soutien de **209 projets**, soit un taux de programmation UE de **64,03%**. Cela représente une diminution de 13 points par rapport à l'exercice précédent. Dans les faits, la modification de la maquette, validée en octobre 2021 pour prendre en compte les financements REACT-EU, explique cette diminution. A l'échelle de chacun des fonds, des disparités s'observent avec un taux de programmation de **63,77% pour le FEDER et de 67,17% pour le FSE. Par ailleurs, le taux de réalisation<sup>1</sup> a considérablement augmenté** en 2021 puisqu'il dépasse désormais **53%**. De même, le taux de certification<sup>2</sup> apparaît également en hausse, avec **un taux de 42% fin 2021**.

#### ***Au titre du FEDER : 194 projets programmés pour un montant UE de 83,17 M€***

**L'axe 1** consacré aux projets dans le domaine de la **recherche** et de **l'innovation**, n'a pas fait l'objet de nouvelle programmation en 2021 et affiche donc le même taux de programmation que sur l'année 2020 (89%). Les 13 projets soutenus ont été programmés avant 2019 et représentent un investissement du FEDER à hauteur de **16,75 M€**. En dépit de l'absence de nouveaux projets, cet axe a connu une forte dynamique au niveau de la certification pour atteindre 14,9 M€ de dépenses certifiées en coût total au 31 décembre 2021, soit **une augmentation de près de 4,5 M€** par rapport à l'année précédente. Concrètement, sur les 13 dossiers soutenus dans le cadre de cet axe, 7 opérations concernent les activités de recherche publique et 6 l'accroissement des activités d'innovation des entreprises corses.

Concernant **l'axe 2** dédié au **numérique**, les dernières années ont permis une forte croissance du niveau de programmation, passé de 48% à la fin de l'année 2019 à près de **95%** dès la fin de l'année 2020, un taux resté stable en 2021. Cette évolution s'explique notamment par la révision de la maquette financière effective à partir de 2020. Sur l'année 2021, le nombre total de projets soutenus n'a néanmoins pas évolué par rapport à l'année précédente. A titre informatif, sur les **83 dossiers** que comprend l'axe 2, 80 opérations visent à accompagner le développement des usages numériques auprès des citoyens corses, tandis que 3 projets sont centrés sur le volet infrastructures, avec le

---

<sup>1</sup> Taux de réalisation : Rapport entre le coût total des dépenses certifiées par l'autorité de gestion et le coût total éligible programmé

<sup>2</sup> Taux de certification : Rapport entre le coût total des dépenses certifiées et la maquette en coût total

déploiement du Très Haut Débit auprès de groupes fermés d'utilisateurs. A ce jour, le PO FEDER-FSE Corse reste le programme français ayant soutenu le nombre de dossiers le plus élevé relatifs aux usages numériques, une dynamique portée notamment par le soutien à la numérisation des écoles et aux initiatives favorables à la médiation numérique.

**L'axe 3**, visant à soutenir **la compétitivité des PME corses**, fait état en 2021 d'un dossier programmé en moins par rapport à l'année précédente, portant le nombre total de dossiers à **21**. Cette diminution s'explique par **la déprogrammation du dossier d'ingénierie financière de l'ADIE**, porté par l'Agence de Développement Economique de la Corse (ADEC) : il s'agit de la dotation d'un fonds de microcrédit (crédit solidaire dédié aux porteurs de projet de création ou de reprise d'une entreprise). Au 31 décembre 2021, **12 M€ FEDER** sont **programmés**, ce qui représente **un taux de programmation de 71%**.

**La transition vers une économie décarbonée** constitue un thème central du programme opérationnel 2014-2020. En effet, la maquette initiale de **30,7 M€ FEDER** attribuée à **l'axe 4** est l'enveloppe la plus conséquente pour un axe prioritaire du PO FEDER-FSE. Concernant la consommation des fonds, une légère baisse des crédits FEDER programmés est à constater sur l'année 2021. Elle est due à une modification du plan de financement pour un projet de rénovation énergétique de bâtiments publics à Porto Vecchio. Cependant, les montants programmés représentent toujours près de **24,58 M€** de crédits européens. L'essentiel des projets soutenus sur l'axe 4 sont consacrés au thème de la transition énergétique : efficacité énergétique, production d'énergies renouvelables, mobilités durables. Les taux de programmation sont globalement restés stables sur l'année 2021. Aucun nouveau projet n'a été recensé sur l'axe 4 en 2021.

**La prévention des risques naturels** est mise en avant au travers de **l'axe 5** du programme opérationnel corse, destiné à la valorisation du patrimoine naturel et la promotion des atouts environnementaux et culturels du territoire. 8 opérations portent sur la réduction de la vulnérabilité vis-à-vis du risque d'inondation, du risque d'érosion et de l'amélioration des connaissances sur les zones amiantifères. Un travail de cartographie a été effectué pour répertorier la présence d'amiante dans les milieux naturels, principalement dans le nord-est de l'île. Dans le même temps, 25 projets ont porté sur le tourisme et se sont répartis sur tout le territoire insulaire. Sur l'axe 5, **les montants FEDER programmés sont en progression de près de 4 M€** et s'élèvent aujourd'hui à environ **15,75 M€**. De la même manière, les montants certifiés ont augmenté de manière significative et représentent en 2021 26,9 M€ en coût total contre 18,3 M€ en 2020.

**L'aménagement et le développement urbain**, porté par **l'axe 6** du FEDER, n'a comptabilisé en 2021 qu'une seule opération supplémentaire, en dépit d'une augmentation assez importante sur les années 2019 et 2020. Il s'agit d'un projet de réhabilitation d'un local pour les Restos du Cœur, qui s'inscrit dans la volonté de cet axe d'améliorer les conditions socio-économiques et le cadre de vie des populations les plus vulnérables. En 2021, **9 projets portés par l'axe ont été achevés physiquement**. Il s'agit de :

- Une prestation de conseil et d'appui au montage de la candidature de la communauté d'agglomération du pays ajaccien à un projet d'investissement territorial intégré (ITI) ;

- La réfection de deux logements du quartier St Jean destinés à des personnes sans logement à Ajaccio ;
- La rénovation du stade de Pietralba à Ajaccio ;
- La rénovation du gymnase St Jean à Ajaccio ;
- La rénovation du gymnase Michel Bozzi à Ajaccio ;
- La modernisation du complexe Vignetta Jean Nicoli situé dans quartier du Vazzio à Ajaccio ;
- La rénovation du stade Stiletto à Ajaccio ;
- La requalification de la place Guasco à Bastia ;
- L'aménagement et l'équipement d'un centre des sciences à Bastia.

**Au titre du FSE : 15 projets programmés pour un montant de 7,31 M€ FSE**

Le Fonds Social Européen (FSE) couvre deux axes prioritaires : l'axe 7 rattaché à la formation et qui a pour principale vocation d'augmenter le niveau de qualification des demandeurs d'emploi et l'axe 12 déployé dans le cadre de la réponse à la crise sanitaire et visant à investir dans les équipements de protection individuelle. A ce stade, l'axe 12 n'a pas fait l'objet de programmation. Concernant l'axe 7, aucun nouveau dossier n'a été programmé sur l'exercice 2021 : 15 dossiers FSE ont été programmés depuis le début de la programmation 2014-2020. Par ailleurs, cinq dossiers sont achevés physiquement en 2021 :

- Une prestation de formation en faveur des demandeurs d'emplois en 2015/2016 à Ajaccio ;
- La mise en place d'un dispositif intentionnel et qualifiant à Ajaccio en 2016/2017 ;
- 3 dossiers portés par l'Ecole de la 2<sup>ème</sup> chance de Bastia.

**Le niveau de la programmation a augmenté en 2021**, avec un delta de plus de **1,9 M€ UE** programmés tous axes confondus entre 2020 et 2021, et le soutien de **3 projets supplémentaires** par rapport à l'exercice 2020 : Travaux de réhabilitation d'un local destiné au relogement de l'association les Restos du Cœur porté par la commune de Bastia ; la Numérisation des écoles de la Commune de Santa Maria Di Lota et l'opération Ecole de la 2<sup>ème</sup> chance de Bastia – 2021.

En outre, cette fin de programmation s'est accompagnée par la mise en place du fonds REACT-EU, en réponse à la crise sanitaire de 2020. Enfin, la période actuelle est marquée par l'élaboration et la rédaction de la prochaine stratégie FEDER-FSE+ 2021-2027, pilotée et coordonnée par l'Autorité de gestion du programme au sein de la Collectivité de Corse.